

IMMOBILIERE AMBRE SARL au capital de 7500€
RCS : VERSAILLES 449 716 190
Siège social : 4 rue du Maréchal Foch 78250 Meulan
Chaque agence est une entité indépendante.

Carte professionnelle T n°1536 délivrée par la préfecture de Versailles –
Garantie financière : CEGI – 128 rue de la boétie 75378 PARIS

Ventes : Barème à compter du 01/01/2017

Les prix affichés sont nets hors frais notariés, d'enregistrement et de publicité foncière.

Appartements et maisons : Minimum 10 000 € TTC,

Au-delà de 200 000 € : 5 % TTC du prix net vendeur

Terrains : 10 % TTC du prix net vendeur

Les honoraires de transaction sont à la charge de l'acquéreur.

Locations-Barème à compter du 01/01/2017

Au-dessus de 700€, les honoraires sont à régler en espèce ou chèque de banque.

Les prix des loyers affichés comprennent les provisions pour charges.

Honoraires locataires des baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989 (vide ou meublés en résidence principale dont étudiant) :

- Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail : 8/10/12 € TTC / m² de surface habitable à la charge du locataire selon le secteur
- Etat des lieux d'entrée : 3 € TTC / m² de surface habitable à la charge du locataire

Etat des lieux par huissier : à la charge du demandeur

Honoraires propriétaires des baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989 :

- Pour les biens dont les surfaces sont ≤ 50m² : 1 mois de loyer charges comprises + 50 € TTC comprenant :
 - o Visite, dossier et rédaction du bail : 8/10/12 € TTC / m² de surface habitable selon le secteur
 - o Etat des lieux d'entrée : 3 € TTC / m² de surface habitable
 - o Entremise-négociation, publicité
- Pour les biens dont les surfaces sont ≥ 50 m² : 1 mois de loyer charges comprises comprenant :
 - o Visite, dossier et rédaction du bail : 10 € TTC / m² de surface habitable
 - o Etat des lieux d'entrée : 3 € TTC / m² de surface habitable
 - o Entremise-négociation, publicité